



Ref : CFVU2021/21-0307

CFVU DU 18 MARS 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU CALENDRIER 2021/2022 DU DAEU.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 18 mars 2021 réunie sous la présidence de Madame Marie MELLAC,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé que :

Rentrée : 17 septembre (présentiel) et 18 septembre (EAD)

Périodes d'enseignement :

- du 20 septembre au 17 décembre 2021 hormis la semaine de vacances de la Toussaint (1/11- 05/11),
- du 17 janvier au 15 avril 2022 hormis les vacances d'hiver (21-25/02)
- 7 samedis : méthodologie (25/09) et 5 regroupements EAD (dates à déterminer)
- DPP (dispositifs pédagogiques particuliers) entre les deux sessions d'examen (30/05-03/06)

Sessions d'examens terminaux : intégrées à la session 1 du semestre 2 et à la session 2

Dates des jurys et de publication des résultats conformes aux dates indiquées sur le calendrier universitaire général.

- **APPROUVE** (*le cas échéant à l'unanimité de ses membres*) **LE CALENDRIER 2021/2022 DU DAEU.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 19/03/2021.*

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de votes pour	27
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.